Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2020-293** **20/05/2020**

Date de mise en application : 20/05/2020
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 5

Objet : Appels à candidatures : 5 postes au titre de la mobilité dite du 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence de Services et de Paiement :

- 1 poste de chargé (H/F) d'études à Montreuil (93).
Date limite de candidature : 11/06/2020.

FranceAgriMer

- 1 poste de Chargé (H/F) d'études économiques à Montreuil (93).
Date limite de candidature : 11/06/2020.

La Commission de certification des comptes des organismes payeurs :

- 1 poste de rapporteur (H/F) spécial à Montreuil (93)
Date limite de candidature : 30/06/2020.

DGPE/Service Europe et International :

- 1 poste de conseiller (H/F) pour les affaires agricoles adjoint en Chine
Date limite de candidature : 30/06/2020.

- 1 poste de conseiller (H/F) pour les affaires agricoles au Mexique
Date limite de candidature : 30/06/2020.

Adjoint à la sous-direction de la gestion
des carrières et de la rémunération

Emmanuel BOUYER

Agence de Services et de Paiement

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Agence de services et de paiement (ASP) – Direction générale –
Mission de coordination des organismes payeurs des fonds agricoles (MCFA)

12, rue Henri Rol-Tanguy

93555 Montreuil-Sous-Bois

à très grande proximité de Paris, accessible par métro - ligne 1 - station Saint-Mandé

Chargé d'étude (H/F)

N° du poste : 19413 **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A(*) : 1	**Groupe RIFSEEP : 3**
Poste vacant au 1er juillet 2020	
Présentation de l'environnement professionnel	L'Agence de Services et de Paiement (ASP) est un établissement public administratif placé sous la double tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture et du Ministère en charge de l'Emploi. L'ASP est le premier organisme payeur européen des aides agricoles de la politique agricole commune (PAC). Elle contribue à la mise en œuvre de politiques publiques européennes, nationales et locales et dispose d'une expertise reconnue dans les domaines de l'ingénierie administrative, de l'instruction, des contrôles, des paiements et des recouvrements. Son siège est réparti sur deux sites (Limoges et une antenne à Montreuil-sous-Bois) et comporte un réseau de 17 Directions régionales implantées en métropole et outre-mer. 2300 agents travaillent à l'ASP. L'ASP exerce en outre la fonction de coordination de quatre organismes payeurs français (OP) : l'ASP, FranceAgriMer, l'ODEADOM et l'ODARC habilités à payer des aides liées à la politique agricole commune A ce titre, la mission de coordination des organismes payeurs des fonds agricoles (MCFA) est l'interlocuteur de la Commission européenne et de la Cour des comptes européenne pour la gestion et le contrôle des fonds agricoles européens dont le montant s'élève à environ 9,5 Md€ par an. Elle est chargée de la centralisation des opérations financières des organismes payeurs (notamment les déclarations et les prévisions de dépenses), de la gestion et du suivi de la procédure d'apurement des comptes par la Commission ainsi que du suivi de la réglementation horizontale sur le financement de la PAC et de son application harmonisée par les OP. A l'horizon 2021-2027, le rôle de la MCFA sera accru dans le cadre du nouveau système de gouvernance basé sur le pilotage par la performance proposé par la Commission européenne. La MCFA est placée sous la responsabilité directe du président-directeur général de l'ASP
Objectifs du poste	Au sein d'une équipe de 6 agents largement polyvalente, et en binôme avec un autre chargé d'étude, l'agent a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la fonction de coordination entre les OP et les services de la Commission et de la Cour des comptes européenne, pour toutes les opérations relatives à la certification et à l'apurement des comptes des OP.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	**Suivi de la procédure d'apurement des comptes de la Commission européenne. Celle-ci vise à s'assurer que les dépenses déclarées par les OP sont conformes aux dispositions réglementaires communautaires.** Les non-conformités constatées dans le cadre de cette procédure se traduisent par des corrections financières, c'est-à-dire par des refus de prise en charge financière des dépenses sur le budget communautaire à l'issue d'une procédure contradictoire avec l'État membre.

	Ce suivi consiste à : - préparer et suivre les missions d'audit de la Commission européenne en France, - participer à l'élaboration des réponses des autorités françaises (AF) aux constations de la Commission et assurer leur transmission à cette dernière, - participer aux réunions bilatérales AF/services de la Commission et aux auditions de conciliation à Bruxelles et rédiger les comptes-rendus, - établir des prévisions de corrections d'apurement, - élaborer des études, analyses et des synthèses dans le domaine de compétence de la mission, et notamment sur l'exécution du budget communautaire. **Suivi des missions d'audit de la Cour des comptes européenne sur la déclaration d'assurance visant à assurer la bonne gestion des fonds communautaires par la Commission européenne.** **Veille et analyse juridique** Cette mission consiste à : - suivre la réglementation et la jurisprudence communautaire sur le financement de la PAC, - analyser et interpréter les réglementations communautaires relatives à la PAC, définir des procédures harmonisées de mise en œuvre de ces réglementations par les OP,rédiger des notes explicatives ou des notes de cadrage à destination des OP, - participer à l'animation des groupes de travail OP/tutelles en vue de la mise en œuvre de procédures harmonisées au sein des OP, - contribuer avec les OP à la réflexion sur les propositions de réforme de la PAC à l'horizon 2020 et sur les modalités d'application du nouveau dispositif de financement et de contrôle.
Champ relationnel du poste	Au sein d'une cellule de deux agents polyvalents, le (la) titulaire exerce sa mission sous la responsabilité du chef de mission et de son adjointe. Les interlocuteurs sont variés : - les OP (ASP, FranceAgriMer, ODEADOM et ODARC), - la DGPE (ministère chargé de l'agriculture), - la DB (direction du budget - ministère chargé des finances), - le SGAE (secrétariat général des affaires européennes relevant des services du Premier ministre), - la CCCOP (organisme français de certification des comptes) - la DSDA et la DDRP les deux directions à l'ASP respectivement en charge des soutiens directs et du développement rural, - la direction « Assurance et Audit » des dépenses agricoles de la DG Agri (direction générale Agriculture et Développement rural) de la Commission européenne. Des déplacements à Bruxelles sont à prévoir (réunions bilatérales et auditions de conciliation).

Compétences liées au poste	Savoirs :	Savoir-faire :
	Connaissance de la réglementation sur la PAC et des procédures communautaires souhaitée Capacité à appliquer des dispositifs réglementaires Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel) Maîtrise de la lecture de documents en anglais	Compétence d'organisation et de méthode Pratique des outils informatiques Faculté d'initiative et d'adaptation rapide à des problèmes variés et complexes Qualités rédactionnelles Sens du contact Travail en équipe
Personnes à contacter	M. Yanco BOUTON, chef de la MCFA – Tél : 01 73 02 17 60 – yanco.bouton@asp-public.fr Mme Céline GADY-FEYSSAT, DRH/SEEC Conseillère recrutement, mobilité, formation – mobilite@asp-public.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

FranceAgriMer

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Direction Marchés, études et prospective/Service Analyse économique des filières et OFPM/Unité Pêche et aquaculture

Emploi : Chargé d'études économiques

N° appel à candidature : 20084	**Catégorie :** A
Cotation parcours professionnel : 1	**Cotation Groupe RIFSEEP : 4 si corps des attachés d'administration de l'Etat**
Indiquer : **Poste susceptible d'être vacant**	**Localisation :** Montreuil (93)
Conditions de recrutement : **Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine.**	

Présentation de l'environnement professionnel :	FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer : - met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ; - assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ; - organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance rénovée. La Direction Marchés, études et prospective (MEP) a pour mission de recueillir, de traiter et de diffuser des informations et des analyses économiques sectorielles, de développer des approches et des outils transverses. Elle travaille en réseau avec les services des ministères chargés de l'agriculture et de la pêche, de l'économie et de l'environnement, les professionnels des filières et les services territoriaux. Le service analyse économique des filières et OFPM est chargé de l'information des partenaires de l'établissement, professionnels et publics, sur les évolutions des marchés et de l'économie des filières agricoles ainsi que du secrétariat général de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. L'unité pêche et aquaculture se concentre sur quatre missions principales : - Le suivi économique des marchés et de la filière pêche et aquaculture, - Le traitement des déclarations papier de captures des pêcheurs professionnels maritimes, - Le traitement des déclarations de vente des produits de la pêche (halles à marée et hors criée), - L'animation et le pilotage du guichet unique, cellule d'assistance aux utilisateurs des données de captures et de vente.

<table>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">- Suivre la conjoncture et analyser l'économie des filières pêche et aquaculture ;
- Piloter des études économiques sur des produits de la pêche et de l'aquaculture</td></tr>
<tr><td>Missions et activités principales :</td><td colspan="2">- Suivre le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture ;
- Rédiger des notes de conjoncture et de crise ; les présenter devant les professionnels ou l'administration, notamment lors des conseils spécialisés ;
- Fournir régulièrement à l'observatoire de la formation des prix et des marges des données sur les flux matière et les prix aux différents stades de la filière pêche et aquaculture et contribuer à la rédaction du rapport annuel de l'OFPM en ce qui concerne la pêche et l'aquaculture ;
- Piloter les études économiques de la filière conduites pour FranceAgriMer (rédaction des cahiers des charges, suivi administratif et financier, animation des comités de pilotage, restitution…) ;
- Réaliser des notes courtes sur des thèmes économiques ;
- Participer en lien étroit avec le délégué filière à la réflexion continue sur les solutions à apporter aux préoccupations des professionnels de la filière ;
- Participation à l'observatoire de la formation des prix et des marges ;
- Répondre aux demandes d'expertise et de transmission de données économiques (interne et externe).</td></tr>
<tr><td>Relations fonctionnelles du poste :</td><td colspan="2">- FranceAgriMer (Direction MEP, délégué filière, Direction des interventions, Secrétariat Général…)
- Administrations publiques et organisations internationales (Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, Commission européenne, FAO, Service de la statistique et de la prospective …)
- Structures professionnelles (Halles à marée, Organisations professionnelles, France Filière Pêche…)
- Cabinet d'études,
- Organismes de recherche (Ifremer, Laboratoire d'économie maritime de l'université de Nantes)</td></tr>
<tr><td>Compétences requises pour le poste :</td><td>Savoirs / Connaissances
- Connaissance en matière d'analyse économique
- Connaissance des règlementations communautaire et française dans le secteur de la pêche
- Traitement des données
- Word, Excel, Power Point, logiciel de traitement de données
- Anglais</td><td>Savoir-faire / Maîtrise
- Capacité d'analyse et de synthèse des données et documentaire
- Organisation et planification des tâches
- Très bonne communication écrite et orale
- Rigueur, réactivité, initiative
- Autonomie
- Maitrise des délais</td></tr>
<tr><td>Contraintes du poste :</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Poste clé[1] :</td><td colspan="2">Oui ? Non x</td></tr>
<tr><td>Poste à caractère sensible[2] :</td><td colspan="2">Oui □ Non x</td></tr>
<tr><td>Poste à privilèges[3] :</td><td colspan="2">Oui □ Non x</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">THOMAS, Florian, chef de l'unité pêche et aquaculture,
florian.thomas@franceagrimer.fr, 01 73 30 23 99

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement
mobilité@franceagrimer.fr - Tél : 01.73.30.22.35</td></tr>
<tr><td>Conditions de travail</td><td colspan="2">FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

Le poste est à pourvoir par un titulaire, ou un contractuel (contrat de droit public) pour une durée de 3 ans avec possibilité de reconduction.
L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail.
Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.
L'établissement dispose d'un un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement
L'établissement propose également d'un comité d'action sociale propose des activités culturelles et sportives et met en place des actions sociales.</td></tr>
</table>

1 Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

2 Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

3 Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

	Ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 11/06/2020

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,

Rapporteur spécial à la Commission de Certification des Comptes des Organismes Payeurs d H/F

Réf. MEF_2020-2019

Seine Saint-Denis **(93)**, France

Organisme de rattachement
Commission de certification des comptes des organismes payeurs (CCCOP)

Catégorie
Encadrement Supérieur

Versant
Fonction publique d'Etat

Poste à pourvoir le
31/03/2020

Informations générales

Domaine fonctionnel & emploi

Études • Audit • Évaluation • Contrôle interne et prospective • CHARGEE/CHARGE D'INSPECTION ET/OU DE CONTROLE INTERNE (FPE - FP2EEP03)

Date de publication

23/03/2020

Date de fin de publication

21/07/2020

Description du poste

Descriptif de l'employeur

La CCCOP est l'organisme français chargé d'auditer, pour le compte de l'Union européenne, les quatre organismes payeurs nationaux (ASP, FranceAgriMer, ODEADOM, ODARC) qui versent les aides de la politique agricole commune aux agriculteurs, aux exportateurs ou aux transformateurs, aux collectivités locales, etc..
Ses travaux l'amènent à se prononcer sur le bon fonctionnement du système de contrôle interne des organismes payeurs, sur l'exactitude des états de dépenses et de créances transmis à la Commission ainsi que sur la régularité des aides versées sur fonds communautaires (environ 10 milliards d'Euros chaque année).
A l'origine rattachée à la Cour des Comptes, la CCCOP est, depuis 2005, une commission indépendante, de statut interministériel, rattachée en gestion au Secrétariat général des Ministères économiques et financiers. Ses procédures inspirées de celles de la Cour doivent se conformer aux normes internationales d'audit et aux lignes directrices de la Commission européenne.

Les travaux de certification sont effectués par 14 auditeurs, supervisés par 4 rapporteurs spéciaux placés sous l'autorité de la Présidente de la CCCOP. Les postes de rapporteurs spéciaux sont tenus par des agents de catégorie A+

(administrateurs civils en principe, un APA expérimenté peut convenir).

Descriptif du poste

Le poste proposé est un poste atypique mais très formateur en ce que le rapporteur spécial exerce des fonctions polyvalentes et interagit avec des interlocuteurs très variés.
Chargé d'une équipe d'audit, il en organise et en supervise le travail dans le respect des normes d'audit. Il participe à ce titre à l'analyse des risques et contribue, en lien avec les auditeurs, à la définition de la stratégie générale d'audit. Il s'assure du bon déroulement du plan d'audit et rend compte à la Présidente de l'avancée des travaux. Il est responsable de la bonne fin des travaux s'agissant du respect des délais imposés par la règlementation communautaire d'une part, de la pertinence des constats et recommandations d'autre part.
Il assure au quotidien l'interface entre l'équipe d'auditeurs et l'équipe de l'organisme payeur en charge du suivi des travaux. Il prépare, avec les auditeurs, les documents et supports qui jalonnent les étapes du contradictoire.
En tant que de besoin, il participe directement aux travaux d'audit : entretiens sensibles en raison de leur sujet ou du niveau de l'interlocuteur, travaux sur dossiers, accompagnement des auditeurs en revérification chez les bénéficiaires des aides (exploitant, collectivité locale, entreprise, association)
Il participe au lancement des missions et aux principales restitutions des travaux auprès des entités auditées ainsi qu'à de nombreuses réunions externes, notamment avec les services du Ministère de l'Agriculture.
Il participe également aux réunions de la CCCOP délibérante (cinq membres issus des corps d'inspection et de contrôle dues MINEFE et du MAA) à qui il rend compte des travaux de son équipe.
Il assure également la représentation de la CCCOP lors des missions d'enquête de la Commission européenne et de la Cour des Comptes européenne. Il participe aux réunions bilatérales entre les autorités françaises et la Commission européenne qui se tiennent à Bruxelles, à la suite de ces enquêtes.
De la même façon, la mission du rapporteur spécial peut le conduire à rencontrer les représentants des organismes de certification publics ou privés (grands cabinets internationaux d'audit) d'autres Etats membres, dans le cadre de travaux collaboratifs.
Le cas échéant, il participe à la définition et au suivi des travaux délégués à des prestataires externes (structures administratives ou sociétés de service) ;
Chaque rapporteur spécial assure, avec la Présidente et les autres rapporteurs spéciaux, la cohérence des travaux, notamment en ce qui concerne les méthodes utilisées et les évaluations qui en sont issues.
A ce titre, il est attendu du candidat sur ce poste qu'il construise des outils collectifs d'analyse des procédures et des fiches de tests sur des sujets transverses à plusieurs équipes ou spécifiques, en fonction des besoins.

Conditions particulières d'exercice

CONTRAINTES :
Le rapporteur spécial est soumis aux règles de déontologie propres aux services d'audit : indépendance, impartialité, objectivité et intégrité.

Le calendrier des travaux d'audit est contraignant : la remise des rapports à la Commission européenne doit impérativement intervenir le 15 février au plus tard. Même si les échanges sont continus avec les audités, la phase contradictoire s'intensifie en fin de période, ce qui se traduit notamment par une charge de travail importante entre novembre et février.
Les travaux nécessitent des déplacements en région et le cas échéant à Bruxelles. Un permis de conduire est indispensable.
La maîtrise de l'anglais lu est indispensable du fait que tous les documents de travail fournis par la Commission européenne sont d'abord transmis en anglais et que tous ne sont pas traduits.

Profil recherché

Le poste à pourvoir conviendrait à un administrateur civil ou à un attaché principal d'administration centrale disposant d'une solide expérience de management d'équipe dans un environnement contraint (délai, normes à respecter). En raison de la responsabilité assurée par le rapporteur spécial en termes de respect des délais, il doit établir avec les auditeurs le plan de travail détaillé de l'équipe et s'assurer de son bon déroulement.

Le rapporteur spécial assure également le contrôle « qualité » des travaux et de leur restitution écrite. Le poste nécessite donc de s'investir dans la méthodologie de l'audit, la règlementation communautaire et les outils de gestion des structures auditées. Des connaissances en systèmes d'information, en contrôle interne, en règlementation des marchés publics seraient un atout.

Le candidat doit donc disposer d'une grande curiosité intellectuelle et d'une grande faculté d'adaptation. Il doit également faire preuve d'une bonne capacité relationnelle et d'écoute avec les audités. Il doit également être à

l’aise dans toutes les formes de communication écrite et orale, avec des interlocuteurs de tous niveaux (expert ou décideur).

Un permis de conduire est indispensable.

Information complémentaires

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux fonctionnaires et/ou aux contractuels

Personnes à contacter :
Béatrice CAUSSE, Présidente de la CCCOP
Tél : 06 70 24 31 51 beatrice.causse@finances.gouv.fr
Édith MERILLON, Sous-directrice Gouvernance et pilotage – DGPE
Tél : 01 49 55 44 02 edith.merillon@agriculture.gouv.fr

Catégorie A/A+

DIRECTION GENERALE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES
Service Europe et International

Conseiller pour les affaires agricoles au MEXIQUE
avec compétence régionale* sur le Panama, Cuba, la République Dominicaine, la Colombie, l'Équateur, le Pérou

***** : d'ici la prise de poste, certains pays sont susceptibles d'être retirés de la zone de compétence régionale

Prise de poste souhaitée pour le 01/09/2020
Niveau de classement parcours professionnel : supérieur à 3

Nature de l'activité
Sous l'autorité du Chef du Service économique auprès de l'Ambassadeur, le conseiller pour les affaires agricoles au Mexique aura pour missions :

- Au Mexique :

- d'effectuer une veille active et d'informer les autorités françaises, et plus particulièrement le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, sur l'évolution de l'agriculture, et de la pêche, les orientations des politiques agricole/sanitaire/alimentaire/pêche et leurs impacts, et les stratégies des différents acteurs (organisations agricoles, entreprises, *etc*.) ;
- d'observer activement l'évolution des positions mexicaines en matière de politiques agricole/sanitaire/alimentaire/forestière/pêche, environnementale et commerciale au plan national, régional et international et leurs incidences ;
- de suivre en particulier la mise en œuvre de l'accord de libre échange UE/Mexique ;
- de soutenir et de promouvoir les positions françaises et les initiatives internationales portées par la France sur les affaires agricoles et sanitaires auprès des administrations concernées (OMC, FAO, PAC, G20, Organisation mondiale de la santé animale -OIE-, Convention internationale pour la protection des végétaux -CIPV-, CODEX, indications géographiques, changement climatique, 4 pour mille, politique de l'alimentation, *etc*.) ;
- de préparer et conduire en lien avec la DGAL et FranceAgriMer les négociations de levée des barrières sanitaires et phytosanitaires au commerce (ouverture de marchés, questionnaires, validation de certificats sanitaires…) et, le cas échéant, de prêter assistance à la Commission européenne, notamment dans le cadre du comité spécial SPS de l'accord de libre-échange UE/Mexique ;
- de créer et de maintenir des liens permanents avec les administrations et autres institutions compétentes, ainsi que les représentants des organisations agricoles et de consommateurs, afin de faciliter le dialogue avec les autorités françaises ;
- d'identifier, en lien avec le MAA des actions de coopération, d'influence et de partenariat, d'en assurer le suivi et l'évaluation et d'assurer une coordination des opérateurs du MAA qui y contribuent (Comité développement de la coopération institutionnelle de FranceAgriMer, ENSV/FVI) ;
- de favoriser en collaboration avec Business France, SOPEXA et les organisations représentatives professionnelles, le développement du commerce agro-alimentaire de la France en direction de ces pays, ce qui inclut notamment : une connaissance très précise des réglementations applicables au commerce agro-alimentaire, une assistance aux opérateurs rencontrant des difficultés avec les administrations nationales relevant d'une intervention régalienne, et un appui pour les négociations commerciales bilatérales d'accès au marché (TBT et SPS surtout), en lien le cas échéant avec la Délégation de l'UE ;

- de contribuer à la concertation entre les acteurs de la promotion agricole et agroalimentaire et d'assurer une mission d'identification, de suivi et d'évaluation des actions de promotion bénéficiant d'un soutien de l'UE et ou du MAA, notamment en ce qui concerne le programme France export de Business France, et les actions de la concession de service public de SOPEXA ;
- le cas échéant, de contribuer avec Business France et la Chambre de commerce à l'animation des clubs agroalimentaires permettant de répondre aux besoins des entreprises françaises agricoles et agroalimentaires installées ou exportant dans ces pays ;
- de mettre en œuvre la stratégie Europe et international du MAA, y compris la stratégie pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricole, agroalimentaire, forêt-bois et produits bio-sourcés, ainsi que le soutien à l'internationalisation des entreprises y compris les exportations, pour les pays dont il a la charge.

- d'être le relais de la DGER et de ses établissements sous tutelle en lien avec le ou les services de l'Ambassade chargés des questions de coopération et des questions scientifiques et technologiques, pour : promouvoir l'enseignement et la recherche agricole français, favoriser les programmes d'échanges d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, faciliter la mise en place de coopération dans ces domaines (expertise, jumelage, conférences régionales, partenariats public-privés, recherche de financement d'actions auprès des bailleurs de fonds, etc.) et identifier les secteurs académiques et scientifiques pertinents.

- de représenter, si besoin est, la France dans les comités ou réunions internationales relatives au champ d'action du MAA ayant lieu dans les pays de la zone de compétence.

➢ Autres pays de la zone de compétence :

- d'assurer des missions équivalentes de veille, d'information et de représentation, en fonction des situations nationales particulières, en concertation étroite avec les services économiques des ambassades de France présents dans ces pays ;
- d'observer et d'informer les autorités françaises (le MAA en particulier), de l'évolution des positions de ces pays, en matière de politiques agricoles, alimentaires et commerciales au plan national et international et leurs incidences, en lien avec les services économiques des ambassades de France présents dans ces pays.

QUALITÉS REQUISES

- connaissance de la politique agricole européenne et nationale, ainsi que des filières agricoles,
- agroalimentaires et forestières ;
- grande autonomie, esprit d'initiative, forte réactivité, synthèse et rigueur ;
- bonne maîtrise de la langue espagnole à l'oral et à l'écrit ;
- pratique de l'administration centrale et des relations internationales indispensable ;
- capacité à travailler en transversalité avec les différents services de l'ambassade ;
- aptitude à travailler dans un contexte multiculturel ;
- sens des relations humaines, de la diplomatie et de la négociation internationale ;
- autonomie en matière bureautique.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT : 3 ans

PERSONNES A CONTACTER

Frédéric LAMBERT – Chef du service Europe et International – DGPE
01 49 55 46 44 - frederic.lambert01@agriculture.gouv.fr

Françoise SIMON – **Sous-directrice international** – **DGPE**
01 49 55 53 41– francoise-m.simon@agriculture.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à la DGPE, Bureau de la mondialisation et de la sécurité alimentaire à Aliocha NGUYEN, mél : aliocha.nguyen@agriculture.gouv.fr
Les candidatures devront nous parvenir au plus tard, un mois après la date de publication dans BO AGRI.

Catégorie A/A+

DIRECTION GENERALE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES
Service Europe et International

Conseiller pour les affaires agricoles adjoint en Chine
à compétence régionale (Hong-Kong, Macao, Taïwan, Mongolie)

Prise de poste souhaitée pour le 01/09/2020
Niveau de classement parcours professionnel : supérieur à 3

Sous l'autorité du chef de service régional (SER), domicilié à Pékin, le pôle agricole et agroalimentaire comprend cinq agents :

- un conseiller agricole, responsable du pôle ;
- deux conseillers adjoints ;
- deux agents de droit local (l'un plus particulièrement chargé de suivre les questions sanitaires et phytosanitaires, l'autre suivant l'ensemble des autres dossiers).

Nature de l'activité

Les missions du pôle agricole et agroalimentaire pour la zone de compétence sont les suivantes :

- effectuer une veille active et informer les autorités françaises, et plus particulièrement le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, sur l'évolution de l'agriculture, et de la pêche, les orientations des politiques agricole/sanitaire/alimentaire/pêche et leurs impacts, et les stratégies des différents acteurs (organisations agricoles, entreprises, *etc*.) ;
- observer activement l'évolution des positions des pays en matière de politiques agricole/sanitaire/alimentaire/forestière/pêche, environnementale et commerciale au plan national, régional et international et leurs incidences ;
- soutenir et promouvoir les positions françaises et les initiatives internationales portées par la France sur les affaires agricoles et sanitaires auprès des administrations concernées (OMC, FAO, PAC, G20, Organisation mondiale de la santé animale -OIE-, Convention internationale pour la protection des végétaux -CIPV-, CODEX, indications géographiques, changement climatique, 4 pour mille, politique de l'alimentation, *etc*.) ;
- préparer et conduire en lien avec la DGAL et FranceAgriMer les négociations de levée des barrières sanitaires et phytosanitaires au commerce (ouverture de marchés, questionnaires, validation de certificats sanitaires…) et, le cas échéant, prêter assistance à la Commission européenne ;
- créer et maintenir des liens permanents avec les administrations et autres institutions compétentes, ainsi que les représentants des organisations agricoles et de consommateurs, afin de faciliter le dialogue avec les autorités françaises ;
- identifier, en lien avec le MAA des actions de coopération, d'influence et de partenariat en assurer le suivi et l'évaluation, et assurer une coordination des opérateurs du MAA qui y contribuent (Comité développement de la coopération institutionnelle de FranceAgriMer, ENSV/FVI) ;
- favoriser en collaboration avec Business France, SOPEXA et les organisations représentatives professionnelles, le développement du commerce agro-alimentaire de la France en direction de ces pays, ce qui inclut notamment : une connaissance très précise des réglementations applicables au commerce agro-alimentaire, une assistance aux opérateurs rencontrant des difficultés avec les administrations nationales relevant d'une intervention régalienne, et un appui pour les négociations commerciales bilatérales d'accès au marché (TBT et SPS surtout), en lien le cas échéant avec la Délégation de l'UE ;

- contribuer à la concertation entre les acteurs de la promotion agricole et agroalimentaire et assurer une mission d'identification, de suivi et d'évaluation des actions de promotion bénéficiant d'un soutien de l'UE et ou du MAA, notamment en ce qui concerne le programme France export de Business France, et les actions de la concession de service public de SOPEXA ;
- le cas échéant, contribuer avec Business France et la Chambre de commerce à l'animation des clubs agroalimentaires permettant de répondre aux besoins des entreprises françaises agricoles et agroalimentaires installées ou exportant dans ces pays ;
- mettre en œuvre la stratégie Europe et international du MAA, y compris la stratégie pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricole, agroalimentaire, forêt-bois et produits bio-sourcés, ainsi que le soutien à l'internationalisation des entreprises y compris les exportations, pour les pays dont il a la charge.
- être le relais de la DGER et de ses établissements sous tutelle en lien avec le ou les services de l'Ambassade chargés des questions de coopération et des questions scientifiques et technologiques, pour : promouvoir l'enseignement et la recherche agricole français, favoriser les programmes d'échanges d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, faciliter la mise en place de coopération dans ces domaines (expertise, jumelage, conférences régionales, partenariats public-privés, recherche de financement d'actions auprès des bailleurs de fonds, etc.) et identifier les secteurs académiques et scientifiques pertinents.
- représenter, si besoin est, la France dans les comités ou réunions internationales relatives au champ d'action du MAA ayant lieu dans les pays de la zone de compétence.

Le conseiller agricole adjoint peut être amené à couvrir l'ensemble des activités présentées ci-dessus. Sous l'autorité du conseiller agricole, il est plus particulièrement chargé des missions suivantes :

- il identifie les besoins et les opportunités et propose, met en œuvre, suit, développe et évalue des programmes de coopération avec les autorités chinoises, et notamment avec le MARA ; ceux-ci concernent les domaines suivants :
  - la formation professionnelle agricole, dans le cadre de l'accord de coopération signé entre le ministère de l'agriculture français et le ministère de l'agriculture et des affaires rurales chinois, le 4 novembre 2018 ;
  - l'enseignement supérieur, qu'il s'emploiera à développer et à structurer dans le cadre d'un prochain accord interministériel ;
  - la coopération scientifique, et tout particulièrement de coopérations dans le domaine de la recherche de l'INRAE et de ses partenaires chinois ;

Pour ce faire, il est en lien, en tant que de besoin, avec les autres services de l'Ambassade concernés (service scientifique, service culturel) et les divers partenaires impliqués dans ces programmes (centres de formation et professionnels, notamment).

- il assure une fonction de veille et d'analyse économique, en particulier en vue :
  - d'analyser les filières agricoles et agro-alimentaires.
  - de mieux connaître et suivre les grands groupes chinois du secteur agricole et agro-alimentaire : lien avec leurs dirigeants ; connaissance de leurs activités, de leur stratégie, de leurs résultats économiques ; analyse de leurs besoins et des possibilités de partenariats avec les entreprises françaises ; projets d'investissement en France ;
  - d'alimenter la veille agricole du service économique ;

Ces analyses se traduiront par des notes de synthèse régulières destinées à l'administration française comme aux acteurs économiques, en fonction des besoins et des situations.

- il apporte son appui aux entreprises françaises du secteur agricole et agro-alimentaire, notamment en suivant les actions menées par les opérateurs chargés de l'accompagnement à l'export et les associations professionnelles (interprofessions et autres) (salon, études, missions BtoB, etc.) ;
- il participe à la préparation et à la mise en œuvre des visites administratives et politiques entre la France et la Chine, comme entre la Chine et la France ;

- en tant que de besoin, et notamment en fonction de la charge de travail, il apporte son appui au conseiller agricole adjoint chargé des dossiers d'ouverture de marché (barrières sanitaires et phytosanitaires, ou autres barrières au commerce) et des questions réglementaires (y compris les politiques publiques comme celle relatives à l'alimentation) ;
- il participe à la gestion administrative générale du pôle agricole et agroalimentaire.

QUALITÉS REQUISES

- connaissance de la politique agricole française et européenne ainsi que des filières agricoles, agroalimentaires et forestières ;
- connaissance du dispositif français d'enseignement et de recherche agricoles ;
- autonomie, force de proposition, réactivité, très bonnes capacités d'analyse et de synthèse, rigueur ;
- expérience dans le domaine des relations internationales et de l'exercice dans les services de l'Etat ;
- aptitude à la négociation internationale et capacité à porter les intérêts français, sens des relations humaines et de la diplomatie ;
- très bonne maîtrise de la langue anglaise à l'oral et à l'écrit ;
- capacité à travailler en transversalité avec les différents services de l'ambassade et à conduire des projets ;
- aptitude à travailler dans un contexte multiculturel ;
- sens des relations humaines, de la diplomatie et de la négociation internationale ;
- autonomie en matière bureautique ;
- la connaissance du chinois serait un avantage.

DURÉE DE L'ENGAGEMENT : 3 ans

PERSONNES A CONTACTER

Frédéric LAMBERT – Chef du service Europe et International – DGPE
01 49 55 46 44 - frederic.lambert01@agriculture.gouv.fr

Valérie BADUEL – Chef du service enseignement supérieur, recherche et innovation –DGER
+33 1 49 55 59 44 – valerie.baduel@agriculture.gouv.fr

Françoise SIMON –Sous-directrice international – DGPE
01 49 55 53 41– francoise-m.simon@agriculture.gouv.fr

François BLANC, conseiller agricole en Chine
+ 86 10 8531 2303 - francois.blanc@dgtresor.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à la DGPE, Bureau de la mondialisation et de la sécurité alimentaire à Aliocha NGUYEN, mél : aliocha.nguyen@agriculture.gouv.fr